

AFFAIRE n° 20.

O B J E T : Aménagement de la cour de l'école St-FRANCOIS 7ème
- aménagement de la cuisine de l'école de Ste-CLOTILDE B
- étanchéité de la toiture de l'école JOINVILLE
- peinture et réfection de l'école d'APPLICATION
- peinture et étanchéité de l'école CANDIDE AZEMA
- aménagement de la cour de l'école RUISSEAU BLANC

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Sur la liste du Fonds Scolaire Départemental de 1979 la Municipalité de Saint-Denis a obtenu l'inscription des différents aménagements cités ci-dessus.

Les projets ont conçus par les Services Techniques de la Ville et les travaux pourront être réalisés par la Régie Communale.

La subvention de 225 320 Francs obtenu sur le fonds scolaire de 1979 permettra de financer en partie ces travaux.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le programme établi
- d'approuver le dossier technique
- et de m'autoriser à confier à la régie communale la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

UU - St Denis le 8 Février 1980
P/Le Prefet, le Secrétaire Opérationnel
digne Patrice Uzaquien
Pour Copie Certifiée Conforme
Pour le Prefet, le Chef de Bureau délégué
digne Jacques Laroste